

## UN FORAGE D'EXPLORATION SUR LA COMMUNE

Un forage d'exploration va être réalisé prochainement sur le territoire de notre commune. La direction gaz du groupe EDF est à l'origine de ce forage à grande profondeur car elle souhaite reconnaître les caractéristiques du dôme salin situé à plus de 1000 mètres sous terre.

EDF a obtenu les autorisations administratives nécessaires et ce chantier s'accompagne de précautions importantes en matière de respect de l'environnement et du cadre de vie des riverains. Le terrain, loué à la famille Lamarque, est aménagé de telle sorte qu'aucun écoulement ne puisse polluer les sites environnants, les matériaux apportés sur le site seront évacués pour retraitement dans des établissements spécialisés. Le site est clôturé et gardé en permanence pour protéger les matériels.

### Prudence redoublée sur les routes

Depuis quelques semaines, l'entreprise BAUTIAA faisant appel à la main d'œuvre locale, réalise la plateforme de forage : terrassements, aménagements et accès.

Les véhicules transportant les différents matériels viennent grossir le flot de circulation. L'appareil de forage lui-même devrait arriver début février ; sa grande taille impose plusieurs convois exceptionnels. D'autres camions seront aussi nécessaires pour approvisionner les tiges permettant d'atteindre 1500 m de profondeur.

Etant donné l'étroitesse de la route, des feux tricolores alternés ont été mis en place. D'ores et déjà, il est recommandé à tous les automobilistes de redoubler de prudence en circulant sur le chemin de Monpeyroux et sur les voies alentour.

### Résultats en fin d'année

Le forage durera 8 à 10 semaines. Une grosse partie de la main d'œuvre travaillant durant cette phase de travaux (50 personnes) sera hébergée au bord du lac du Luc dans les gîtes communaux disponibles à cette saison.

Les travaux seront donc finis pour l'été, mais les résultats des analyses du sous-sol ne seront connus qu'en fin d'année 2010. En fin de chantier, le puits sera rebouché et le terrain sera remis dans son état initial avant d'être restitué à ses propriétaires.

Pour tous renseignements, contacter EDF Délégation Régionale : 05 40 12 20 50



Au printemps, un appareil du même type permettra d'atteindre une profondeur de 1500 m.

## SYDEC

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Conseil Municipal a décidé de confier l'exploitation de ses services publics d'eau potable et d'assainissement au SYDEC.

Ce service du Conseil Général des Landes gère déjà la distribution de l'électricité sur la commune.

Ainsi en trois ans, le prix de l'eau est passé de 1.04€/m<sup>3</sup> (abonnement annuel de 47.40€) à 0.90€/m<sup>3</sup> (abonnement annuel de 46€). Le prix est même annoncé en 2010 à 0.78€ (abonnement annuel à 46€)

Concernant l'assainissement collectif, les prix étaient de 1.35€/m<sup>3</sup> en 2006 et seront de 1.30€ en 2010.

Que de bonnes nouvelles par ces temps de crise ...

Ces baisses de tarifs confirment le choix judicieux et pertinent de la municipalité d'avoir fait confiance à un service public.

Nous vous rappelons que le SYDEC continue ses vérifications sur l'efficacité des installations d'assainissements individuels conformément à la loi sur l'eau de 1992 avec l'objectif de vérifier tous les foyers des communes adhérentes, avant fin 2012. Ces contrôles sont obligatoires et payants.

Pour tout problème de fuite sur le domaine public, de travaux ou de devis de branchements, d'ouverture ou de fermeture de compteur, de tout problème technique ou administratif, n'hésitez pas à contacter directement le SYDEC au 0810 40 90 40.

## COLLECTE DES DECHETS PAR LES EMPLOYES COMMUNAUX

Après inscription à la mairie et au prix de 10 € pour une intervention

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

← 1 fois par trimestre dans toute la commune

### COLLECTE DES DECHETS VERTS

Les déchets verts, ce sont les branchages et les "tailles" de haies uniquement.

- ← Uniquement en agglomération
- ← Une fois par mois (le 1<sup>er</sup> mercredi du mois).

## DECHETTERIE DE POUILLON

### Horaires d'ouverture

lundi	mercredi	samedi
9h à 12h30 et 13h30 à 17h	9h à 12h30 et 13h30 à 17h	9h à 12h30 et 13h30 à 17h

